

CHEF DE CENTRE DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Dans le cadre de la mise en œuvre du séjour de cohésion du Service National Universel (SNU) de février 2023, le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport de l'Hérault (SDJES 34) recherche,
1 chef de centre.

Dates du séjour février

du dimanche 19 février au vendredi 03 mars inclus (13 jours sur site)

Temps de travail

- + 2 jours préparation et rangement du centre (1 jour avant et 1 après séjour)
 - + 27 jours de conception, organisation et formation en amont
 - + 1 jour de retour d'expérience (RETEX)
- Soit total rémunéré : 47 jours** (incluant 4 jours de congés compensatoires)

➤ Présentation du SNU et du séjour de cohésion

L'organisation des séjours de cohésion, dans le cadre du Service National Universel (SNU), se déroule de la façon suivante :

- Une organisation nationale et départementale (SDJES 34 pour l'organisation administrative)
- Une équipe de direction sur site composée de 5 membres
- 4 référents d'animateurs nommés « capitaine de compagnie »
- 13 animateurs nommés « tuteurs de maisonnée ».

En février 2023, l'Hérault propose un séjour d'une capacité de 154 volontaires hébergés collectivement sur un seul centre. Ce séjour de cohésion accueillera des jeunes issus des différents départements de la région Occitanie (hors département de l'Hérault) et des jeunes d'Ile de France.

Les adolescents participeront à un programme d'activités défini au préalable et respectant un cahier des charges précis et intense, au niveau national. Ces activités seront organisées, pour la plupart, par différents intervenants (activités sportives, découverte des institutions, des métiers de la défense, de la culture et de l'environnement local, développement des compétences personnelles et professionnelles, accompagnement en matière de santé ...).

Le séjour de cohésion souhaite développer les objectifs éducatifs suivants : mixité, cohésion, engagement, accompagnement. La pédagogie doit rendre compte d'une harmonie entre l'éducation

populaire, l'éducation nationale et les méthodes de l'armée. Il ne s'agit pas d'un nouveau service militaire. La vie collective, les sanctions et l'organisation respectent les méthodes de l'éducation populaire.

Le Service National Universel (SNU) se décline en trois phases successives, incluant, dans un premier temps le séjour de cohésion. Ce recrutement concerne cette phase-là.

Toutes les informations relatives au SNU sont disponibles sur le site officiel :

<https://www.snu.gouv.fr>

Ou encore via la vidéo du séjour de cohésion Haute Garonne, juin 2022 :

<https://www.youtube.com/watch?v=0is0DQIGMMA>

➤ **Descriptif du poste**

Le chef de centre est le garant des objectifs, des finalités et de la pédagogie de toutes les activités du séjour.

Il est responsable de la préparation et de la conduite de deux séjours. Afin d'assurer le bon déroulement des séjours et l'atteinte des objectifs de la phase de déploiement, il exerce ses responsabilités dans quatre domaines principaux :

1. Chef d'établissement, chef d'organisme

Il dirige, administre et anime la vie du centre. Son action personnelle s'exerce sur l'ensemble de l'équipe des encadrants et sur chacun des volontaires. C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

En lien avec l'équipe départementale de projet, il provoque des volontariats pour les cadres des 3 niveaux, il accompagne leur recrutement administratif.

Pendant les séjours, il est le garant de la sécurité absolue des volontaires tous mineurs, il fait mettre en œuvre l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents.

Il s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Il répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre.

Il organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour.

A l'issue du stage de cohésion, il participe à l'évaluation et formule des propositions d'aménagement.

2. Responsable pédagogique

Il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des 7 thématiques des modules collectifs de formation. En amont du stage, en lien étroit avec l'équipe de projet et avec les relais locaux compétents sur les différentes thématiques (administrations, associations, etc. ...), il identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie.

Il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et intégratrice et d'éducation non formelle, privilégiant, chaque fois que possible, l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation.

Il identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion pour garantir la réalité du principe d'universalité du SNU.

Appuyé par son adjoint, conseiller éducatif, et en lien avec le chef de projet départemental, il construit

l'emploi du temps des deux semaines du séjour.

Il organise le lien avec les familles des volontaires.

3. Responsable de la discipline générale

Il est responsable de l'application du règlement intérieur du centre SNU arrêté par le préfet de département.

Il veille à donner du sens à l'ensemble des rites républicains définis par le projet départemental. Il préside le lever quotidien des couleurs au terme duquel il s'adresse quotidiennement aux volontaires.

Par son action personnelle et par le style qu'il met dans l'exercice de sa fonction, il contribue à créer un esprit SNU, fondé sur les valeurs de la vie collective, du respect d'autrui et de l'engagement.

4. Responsable de la logistique générale et du soutien

Aidé par l'équipe de soutien, il prépare le bon déroulement du séjour dans l'ensemble des champs du soutien puis assure les fonctions logistiques générales pendant le séjour.

Il coordonne et supervise, en lien avec l'équipe-projet, le transport des volontaires affectés dans son centre à partir de puis vers leur lieu de résidence. Il organise en particulier l'accompagnement et les modalités de ces déplacements ou transferts.

➤ Connaissances, compétences et qualifications

Compétences :

- Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse
- Capacité au leadership et maîtrise de soi
- Sens de l'initiative
- Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

Connaissances :

- Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Education nationale ou des associations de jeunesse
- Sens de l'organisation
- Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation
- Eléments de psychologie de l'adolescent
- Connaissance des administrations déconcentrées civiles et militaires et de la mise en œuvre territoriale des politiques publiques
- Connaissance des procédures administratives et financières
- Méthode de gestion d'un conflit

➤ Modalités du contrat

Types de contrat :

En fonction du profil du candidat : contrat type CEE, CDD ou primes pour les agents du service public. Les titulaires des trois fonctions publiques ainsi que les contractuels de plus d'un an, travaillant au sein d'une collectivité territoriale, dans des services enfance / jeunesse / animation, peuvent prétendre à :

. Un contrat type CEE, en posant des congés

ou

. Bénéficiaire de primes, si la hiérarchie autorise l'absence, en + du salaire habituel.

➤ Rémunération et avantages

Salaire journalier brut : 137,60 €

Avantages : repas, hébergement et laverie pris en charge.

Covoiturage possible jusqu'au site.

➤ Horaire de travail

Formation et préparation pédagogique : 9h-17h

Séjour : 7h-22h30.

➤ Contacts / Organismes / candidatures

Adresse administrative de l'organisation départementale :

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (DSDEN)
SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DE L'HERAULT (SDJES)
3 AVENUE CHARLES FLAHAULT
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

Pour candidater :

Envoi du CV et de la lettre de motivation à l'adresse suivante : ce.sdjes34.snu@ac-montpellier.fr

Candidature attendue **avant le mercredi 30 novembre**

Période d'entretiens : du 1^{er} au 9 décembre 2022